



FONDATION
ROYAL-ROUSSILLON
pour la protection du patrimoine

164

DM80

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Saint-Constant, le 25 mars 2002

Madame Ginette Giasson, secrétaire du BAPE
Projet de construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Mémoire sur le projet de construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine à
l'autoroute 15 par le ministère des Transports

Madame Giasson,

Vous trouverez ci-joint le mémoire de la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du
patrimoine concernant le projet cité en rubrique. De plus, un exemplaire du dépliant «Le circuit
du Paysan», édition 2001, accompagne le présent mémoire.

Veillez agréer, Madame Giasson, nos salutations distinguées.

Yves Bellefleur,
président

p.j. : dépliant

MÉMOIRE

«PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 30 DE SAINTE-CATHERINE À L'AUTOROUTE 15 PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS»

Notre organisme, la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine, existe depuis 1990. Organisme sans but lucratif, la Fondation est reconnue comme oeuvre de bienfaisance auprès des gouvernements. Notre mandat est de promouvoir la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC de Roussillon et de sa périphérie immédiate.

Notre siège social étant situé à l'un des vieux presbytères de Saint-Constant (dont les travaux de construction remontent à 1790 et 1833), notre organisme se retrouve au coeur du village risquant d'être bordé par le tracé sud (dit alternatif) de l'autoroute 30.

Nous appuyons le projet du tracé de l'autoroute 30 dans l'emprise de la 132. Ce tracé ne représente pas d'impact concernant le patrimoine bâti et forestier. Par contre, nous rejetons catégoriquement le tracé sud. Celui-ci provoquera, s'il est retenu, des impacts majeurs qui perturberont, par son caractère irréversible, l'environnement du patrimoine bâti. Le paysage humanisé de cette partie de Saint-Constant, caractérisé par le contact entre le milieu urbain et le milieu rural, sera déstructuré dans son organisation spatiale par la construction de viaducs et de leurs talus dans les rangs suivants:

- Saint-François-Xavier et Saint-Ignace où se retrouvent trois maisons anciennes avec bâtiments agricoles traditionnels ¹, de même la présence d'un boisé près de la rivière de La Tortue et du ruisseau de La Saline englobe les méandres de ces cours d'eau;
- Saint-Pierre où se localisent trois maisons anciennes avec bâtiments agricoles traditionnels ², de plus, l'entrée du village constitue une mise en scène patrimoniale qui se déroule sous les yeux du voyageur;
- Saint-Régis Sud et Saint-Régis Nord où se regroupent quatre maisons anciennes avec bâtiments agricoles traditionnels ³, aussi une croix de chemin ⁴ offre par son implantation dans une courbe du rang St-Régis Sud un repère visuel du clocher de l'église.

Signalons que les rangs Saint-Pierre et Saint-Régis Sud constituent des portes d'accès du «Circuit du Paysan» dans le secteur Roussillon (vous trouverez ci-joint un exemplaire du dépliant de ce circuit). Ce circuit de villégiature vise à stimuler les activités récréo-touristiques au sud-ouest de la Montérégie. Il est évident que l'implantation d'un tronçon autoroutier supplémentaire dans ce milieu en perturbera l'entrée pour les visiteurs en provenance de la banlieue montréalaise, ce qui va à l'encontre d'un développement durable.

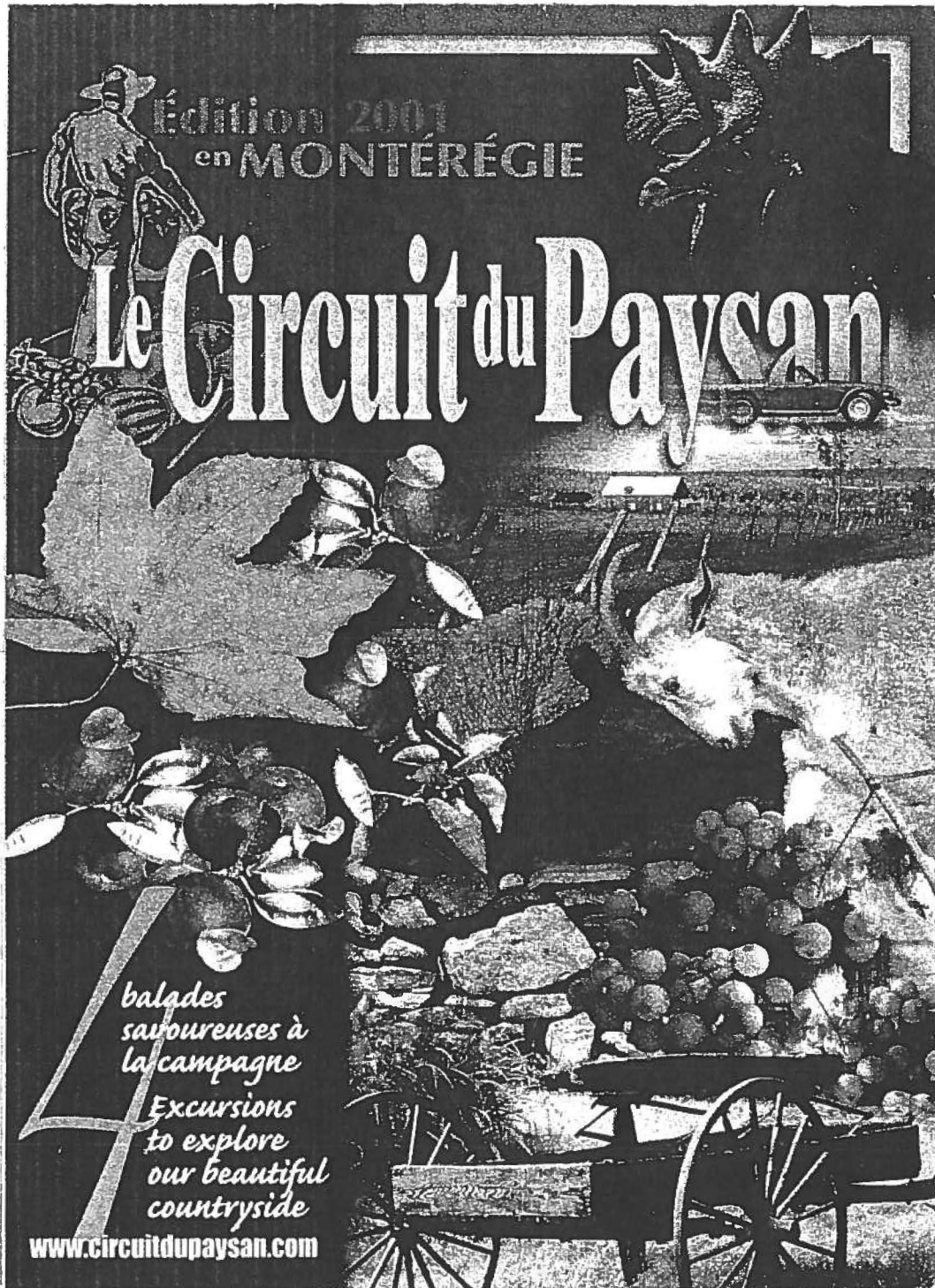
Donc, toutes infrastructures autoroutières implantées dans ce milieu gâcheront à jamais les repères visuels et les mises en scène rurale et villageoise. Bref, nous sommes contre tout projet de construction de l'autoroute 30 au sud de la zone urbaine actuelle. Aucune mesure d'atténuation n'est possible dans ce secteur de la ville de Saint-Constant.

NOTES

Les renseignements des notes suivantes furent transmises par notre organisme au consultant Patri-Arch qui fut mandaté par la ville de Saint-Constant afin de réaliser un inventaire du patrimoine bâti de l'ensemble du territoire municipal. Le rapport est déposé à la Ville depuis mars 2002.

Selon nos observations sur le terrain et la tradition orale du milieu, nous indiquons le numéro civique des maisons avec leur date de construction, et s'il y a lieu, la présence de bâtiments agricoles traditionnels (par l'abréviation BAT).

1. 415, rang Saint-François-Xavier début XX^e siècle BAT
 461, rang Saint-François-Xavier N/A BAT
 et
 469, rang Saint-François-Xavier. début XIX^e siècle
 410-A, rang Saint-Ignace fin XVIII^e et exceptionnelle
2. 310, rang Saint-Pierre début XIX^e siècle BAT
 320, rang Saint-Pierre milieu XIX^e siècle BAT
 321-323, rang Saint-Pierre fin XIX^e siècle
3. 371, rang Saint-Régis Sud début XIX^e siècle BAT
 charpente du toit modifiée
 426, rang Saint-Régis Sud milieu XIX^e siècle BAT
 336, rang Saint-Régis Nord • une au début XIX^e siècle BAT
 • une au milieu XIX^e siècle
 377, rang Saint-Régis Nord début XIX^e siècle BAT
 exceptionnels
4. Croix de chemin près du fin XIX^e siècle et exceptionnelle
 420, rang Saint-Régis Sud



Édition 2001
en MONTÉRÉGIE

Le Circuit du Paysan

*balades
savoureuses à
la campagne*

*Excursions
to explore
our beautiful
countryside*

www.circuitdupaysan.com

**Le dépliant « Le circuit du
Paysan » est disponible
auprès du secrétariat de
la commission**